

MUNICIPALES 2026

NATURE CHERCHE MAIRE



FICHE ACTION CITOYENNE

L'AGRICULTURE DURABLE

lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



LES CHIFFRES CLÉS QUI DONNENT ENVIE D'AGIR EN FRANCE



L'intensification des pratiques agricoles a réduit des réservoirs de biodiversité

- 546 000 ha

de landes entre 1982 et 2019

- 70 % de haies bocagères

depuis 1950

- 11 % de prairies depuis 1990



Avec des conséquences sur la faune et la flore

- 36 % des populations d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles entre 1989 et 2021



Générant des impacts négatifs du système alimentaire

19 milliards d'euros :

c'est le coût des impacts négatifs (santé, environnement, sociaux) du système alimentaire en France en 2021

MAIS des agriculteurs (ré)agissent

60 000 exploitations

agricoles engagées dans une démarche de production biologique (au 1^{er} janvier 2023) et 93 % des agriculteurs prêts à engager ou accélérer la transition de leur ferme

Sources : INSEE [Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires 2024](#) / Etude [L'injuste prix de notre alimentation](#) - La Fédération Française des Diabétiques, le Secours Catholique, les CIVAM et Solidarités Paysans 2024 / [Etude Pestiriv](#) ANSES et Santé Publique France 2025 / [Grande Consultation des Agriculteurs SHIFT Project 2024](#).

POURQUOI SOUTENIR L'AGRICULTURE DURABLE SUR LES TERRITOIRES ?

1

Pour protéger la santé des personnes,

des agriculteurs en premier lieu, premières victimes des pesticides, mais aussi des habitants / riverains.

2

Pour préserver la biodiversité :

les bénéfices pour la biodiversité sont directement visibles dans les champs puisqu'on dénombre 23 % d'espèces en plus sur les parcelles en bio et 32 % d'individus en plus.

3

Pour avoir une meilleure résilience face aux changements climatiques et à leurs conséquences :

sols plus résilients, émissions de gaz à effets de serre plus basses.

4

Pour protéger la qualité de l'eau et des sols

5

Pour éviter des dépenses à la société :

impacts santé, sociaux, environnement, eau.

6

Pour dynamiser le tissu économique local :

les fermes bio génèrent plus de 200 000 emplois dans les territoires avec des produits de qualité.

1.

Que peuvent faire les élus locaux en faveur d'une agriculture durable ?



Le maire gère le **Plan Local d'Urbanisme** et donc la préservation de zones agricoles : il peut encourager, voire décider de la création de « **ceintures maraîchères** ».



Le maire peut mettre à disposition du foncier ou faciliter **l'accésion au foncier pour les agriculteurs**.



Le maire peut soutenir les **circuits courts** : marchés de producteurs locaux / bancs bio dans les marchés / AMAP / magasin de producteurs / casiers de distribution.



La commune peut inciter à l'utilisation de produits frais, locaux et sains – notamment issus de l'**agriculture biologique et paysanne**, dans la **restauration collective** (cantines des établissements scolaires, restauration dans les EHPAD), mais également en optant pour la gestion directe des cuisines.

2.

Les propositions phares de la LPO aux élus locaux sur l'agriculture



Promouvoir une alimentation locale et durable, en assurant au minimum 20 % d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires ou lors des festivités communales, et favoriser les circuits courts (AMAP, magasins de producteurs locaux).



Limiter la consommation en favorisant le stockage de l'eau de pluie via des récupérateurs dans les espaces communaux et chez les habitants et renforcer les milieux aquatiques en créant un réseau de mares.

3. Quels outils et aide apporter aux élus locaux sur le sujet



Montrez que les actions fonctionnent, en lui remettant, partageant, le guide de la LPO :

Pour la nature au cœur des territoires. Des témoignages d'élus qui prouvent que c'est possible ! Partagez-lui les **10 Actions pour un mandat utile à la biodiversité** proposées par la LPO, un bon début !



Matérialisez le projet et rendez le réel : testez votre territoire sur Parcel !

Développée par le Basic, Terre de Liens et la FNAB, **Parcel** permet de calculer les surfaces nécessaires pour relocaliser notre alimentation, envisager une transition vers l'agriculture biologique, ou transformer notre régime alimentaire, le tout en évaluant les impacts de ces choix sur l'emploi agricole, le climat, l'eau et la biodiversité.

4. Quelles actions mener auprès des habitants de votre territoire ?

➤ ORGANISEZ UN CINÉ-DÉBAT

Appuyez-vous sur notre [fiche pratique](#) pour l'organiser !



Quelques idées de films :

- Transmettre / [Documentaire](#) / 2024 / Réalisé par Jérôme Zindy
- La Ferme des Bertand / [Documentaire](#) / 2024 / Réalisé par Gilles Perret
- Une série : « Déter », 2023, [Francetv Slash](#)



➤ ORGANISEZ UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Appuyez-vous sur notre [fiche pratique](#) pour l'organiser !

Objectif ? Donner à voir les expériences d'agriculture paysanne réussies proche de vous et de vos voisins.



➤ ORGANISEZ UNE VISITE DE FERME

Appuyez-vous sur notre [fiche pratique](#) pour l'organiser !

Objectif ? Donner à voir les expériences d'agriculture paysanne réussies proches de chez vous et vos de vos voisins.



➤ RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE LPO LOCALE POUR ORGANISER OU PARTICIPER !

Car participer, s'informer, rencontrer.... C'est déjà agir ! La LPO la plus proche de chez vous vous attend sur ce [lien](#).

5. Quelles actions mener sur le plan national ?



Rendez-vous pour la SPAP !

La Semaine pour les Alternatives aux Pesticides du 20 au 30 mars 2026, partout en France !

<https://www.semaine-sans-pesticides.fr/>

Communiquez : partagez cette fiche action sur vos réseaux sociaux avec les hashtags #LaNatureEnCampagne Partagez les propositions de la LPO sur la page web « [La Nature en Campagne](#) »



Les campagnes des partenaires de la LPO sur cette thématique méritent le coup d'œil et le partage, le soutien :

- Terre de Liens,
- La FNAB,
- Générations Futures

ENVIE D'AGIR SUR D'AUTRES THÉMATIQUES CLÉS ?
La LPO vous propose d'autres fiches « action » :

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

MUNICIPALES 2026

NATURE CHERCHE MAIRE



FICHE ACTION CITOYENNE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



LES CHIFFRES CLÉS QUI DONNENT ENVIE D'AGIR EN FRANCE



La France perd des espaces naturels, agricoles et forestiers en raison des activités humaines

20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels **perdus** chaque année pour **nos constructions, aménagements !**



Pourtant, dans les villes accueillant la nature, la santé mentale des habitants est améliorée !

Des dizaines de milliers d'hospitalisations ont été potentiellement évitées chaque année grâce à la végétalisation des aires urbaines dans le monde



Avant de construire, remplissons les logements !

Un peu plus de **8 % de logements vacants** en France ! Ce chiffre est stable depuis 2019



La construction, la bétonisation en sont la cause

63,4 % construction d'**habitat**,
23,21 % activités **économiques** (industrie, service, loisir),
7,08 % infrastructures **de transport**



La rénovation des bâtiments a des effets quand la biodiversité n'est pas prise en compte

Les espèces du bâti en déclin : Hirondelle de fenêtre - 23 % en 20 ans, Martinet noir - 46 %, Noctule **commune** - 52 % tout cela en 13 ans

Réussir à réduire le mal-logement sans **artificialiser** c'est possible !

En 2024, La Fondation pour le Logement et FNH publient un rapport « **Réussir le ZAN tout en réduisant le mal-logement, c'est possible** » montrant qu'il existe des solutions pour associer luttes contre le mal-logement et contre l'**artificialisation des sols**

Sources : Portail de l'artificialisation des sols (CEREMA, Gouvernement) / 2001-2019, Suivi temporel des oiseaux communs, LPO, MNHN) / 2016-2023, Vigie Chiro, CESCO MNHN) / IPBES 2022 / La Fondation Abbé Pierre et la Fondation pour la nature et l'homme / France Stratégie (Fosse et al., 2019), sur la base de travaux de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux IFSTTAR (université Gustave-Eiffel ; Béchet, Le Bissonnais & Ruas, 2017) /novembre 2025 British Medical Journal.

POURQUOI SOUTENIR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ALTERNATIF ?

1

Pour lutter contre de l'effondrement de la biodiversité :

la transformation d'un espace naturel en parking ou immeuble peut faire disparaître l'habitat d'espèces animale ou végétale.

2

Pour lutter contre les pollutions et donc pour notre santé physique et mentale !

L'artificialisation des sols induit des nuisances sonores, de la pollution lumineuse, de la pollution de l'air, de l'eau... qui ont un impact sur notre santé.

3

Pour agir face aux dérèglements climatiques :

ce sont les êtres vivants du sol qui lui permettent d'absorber du carbone. Plus un sol est dégradé, moins il absorbe du CO₂ et plus il participe au phénomène d'îlot de chaleur urbain.

4

Pour agir pour notre souveraineté alimentaire :

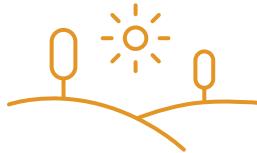
l'artificialisation des zones agricoles limite de fait la possibilité de les utiliser pour la production alimentaire de nos territoires.

5

Pour lutter contre les fractures sociales :

l'étalement urbain affecte la qualité de vie : plus de temps dans les transports, davantage de véhicules motorisés. L'étalement laisse une partie des habitants à l'écart du centre-ville, provoquant sa désertification et la perte de petits commerces.

1. Que peuvent faire les élus locaux en faveur de l'aménagement du territoire ?



A travers le **Plan Local d'Urbanisme** : les élus locaux peuvent protéger les **espaces naturels**. Protéger haies, arbres et forêts en les classant en **Espace Boisé Classé** (EBC), en restaurant les **zones humides** de leur commune (marais, marécages, tourbières, etc.) et en renaturant les **bords de cours d'eau, rivières, lacs**.



La commune est maîtresse des permis de construire et des autorisations de travaux, elle peut donc **maîtriser les aménagements** (constructions, rénovations) et **être attentive à la biodiversité**.



Une municipalité peut également être pilote dans la **désartificialisation**, la **débitumisation** de son territoire : retirer le bitume dans une cour d'école, une place, restaurer le lit d'un cours d'eau, entretenir un étang, **végétaliser** pour lutter contre les îlots de chaleur en cœur de ville ou de village, restaurer des haies... Autant d'actions d'aménagement du territoire alternatif qui sont à la main des élus locaux !

2. Les propositions phares de la LPO aux élus locaux sur l'aménagement du territoire



Réaliser des inventaires de la faune et de la flore avec un **Atlas de la biodiversité communale**, en impliquant les habitants de leur territoire.



Protéger la biodiversité du bâti
lors des opérations de renouvellement urbain et dans les rénovations énergétiques des bâtiments de la commune ; et aménager les constructions nouvelles pour accueillir la nature en ville.



Appliquer le principe de Zéro Artificialisation Nette et faire des trames écologiques de sa commune l'outil qui guidera les choix d'aménagement au sein du PLU.



Protéger haies, arbres et forêts en classant les boisements en Espace Boisé Classé (EBC) dans son PLU, en restaurant les zones humides de la commune (marais, marécages, tourbières, etc.) et en renaturant les bords de cours d'eau, rivières, lacs.

3. Quels outils et aide apporter aux élus locaux sur le sujet



Montrez que les actions fonctionnent, en leur remettant, partageant, le guide de la LPO :

Pour la nature au cœur des territoires. Des témoignages d'élus qui prouvent que c'est possible ! Partagez-leur les **10 Actions pour un mandat utile à la biodiversité** proposées par la LPO, un bon début !



Leur proposer de mieux connaître la biodiversité locale pour mieux la préserver et valoriser le territoire !

Un **Atlas de la biodiversité communale (ABC)** est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC



Leur demander d'intégrer dans les documents d'urbanisme des mesures en faveur de la biodiversité : pour les espèces du bâti en cas de rénovation, pour toutes les espèces en cas de renouvellement urbain.

Parlez-leur de ces outils :

« Cartofriches » un outil d'aide à l'identification des friches intégrant les données des observatoires et inventaires locaux. **« UrbanVitaliz »**, un service public gratuit d'accompagnement et de conseil des collectivités pour réhabiliter des friches. Et pour financer tout cela ? <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

4.

Quelles actions mener auprès des habitants de votre territoire ?



► ORGANISEZ UN CINÉ-DÉBAT

Appuyez-vous sur notre [fiche pratique](#) pour l'organiser !

Quelques idées de films :

- Le Vivant qui se défend / [Documentaire](#) / 2025 / Réalisé par Vincent Verzat
- Terrarium / [Court-métrage documentaire](#) / Ambroise Cousin 2024



► ORGANISEZ UNE BALADE NATURE AVEC UNE ASSOCIATION NATURALISTE LOCALE

Pour faire (re)découvrir aux habitants la richesse de leur territoire, les espèces (flore et faune) qui vivent près d'eux, avec eux, chez eux, et l'importance de les protéger. On ne protège que ce que l'on aime, et l'on aime que ce que l'on connaît ! Cette balade peut être en ville, en forêt, en montagne : la nature est partout pour qui sait la voir.



► SUSCITEZ DE NOUVEAUX PROJETS

En proposant des projets si votre commune a un budget participatif, comme par exemple initier la désimperméabilisation d'une cour d'école, d'un parking ou d'une place publique !



► ENCOURAGEZ VOTRE COMMUNE À DEVENIR REFUGES LPO

En devenant [Refuge LPO Collectivité](#), en créant un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité sur votre territoire, votre commune offre à vos concitoyens un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté et valorisé.



► RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE LPO LOCALE POUR ORGANISER OU PARTICIPER !

Car participer, s'informer, rencontrer.... C'est déjà agir ! La LPO la plus proche de chez vous vous attend sur ce [lien](#).

5. Quelles actions mener sur le plan national ?



Les campagnes des partenaires de la LPO sur cette thématique méritent le coup d'œil et le partage, le soutien : les fiches de France Nature Environnement [**10 fiches sobriété pour les collectivités**](#)

Communiquez : partagez cette fiche action sur vos réseaux sociaux avec les hashtags #LaNatureEnCampagne Partagez les propositions de la LPO sur la page web [**« La Nature en Campagne »**](#)



Les travaux d'associations et des partenaires de la LPO sur cette thématique méritent le coup d'œil et le partage :

- Le ZANscope de France Nature Environnement,
- Le rapport de la FNH et de la Fondation pour le Logement,
- Le travail du Réseau Action Climat au sujet des transports...

ENVIE D'AGIR SUR D'AUTRES THÉMATIQUES CLÉS ?
La LPO vous propose d'autres fiches « action » :

L'AGRICULTURE DURABLE

FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

MUNICIPALES 2026

NATURE CHERCHE MAIRE



FICHE ACTION CITOYENNE

TERRITOIRES RÉSILIENTS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



LES CHIFFRES CLÉS QUI DONNENT ENVIE D'AGIR EN FRANCE



Le climat a déjà changé sur le territoire français

+2,2°C d'augmentation des températures en 2024 par rapport à 1930



Le climat a changé plus vite que nos modes de vie

3 fois plus de vagues de chaleur entre 2000 et 2020 qu'entre 1980 et 2000



Ce changement a déjà des effets sur notre santé, sur nos vies et nos fins de vies

- **3 700** : c'est le nombre de décès attribuables à une exposition de la population à la chaleur sur la période de surveillance de l'été 2024
- **40 000 décès chaque année** en France par la pollution aux particules fines



La biodiversité en paye le prix

14% des habitats et 13% des espèces d'intérêt européen souffrent du changement climatique



Ce changement a des effets sur nos finances

x5 : c'est la multiplication du coût des catastrophes naturelles depuis 15 ans



Et pourtant ? « *Le coût de la transition est bien inférieur à celui de l'inaction* », a rappelé la Cour des comptes

En matière d'inondations, pour 1 euro dépensé en prévention des risques, on économise 3 euros de dommages d'après la Cour des comptes !

Sources : Météo France Bilan climatique 2024 en France / Agence européenne pour l'environnement rapport Climate change, impacts and vulnerability in Europe / Santé Publique France / Base de données des catastrophes naturelles GeoRisques / Rapport Transition Ecologique de la Cour des Comptes septembre 2025

POURQUOI IL FAUT QUE NOS TERRITOIRES PUISSENT FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

1

Pour nous protéger au quotidien :

entre contraintes quotidiennes et événements extrêmes (sécheresses, inondations, canicules et îlots de chaleur, érosion, fissures, incendies, pollution de l'eau et de l'air...), les changements climatiques impactent concrètement nos vies.

2

Pour gérer l'inévitable et éviter l'ingérable :

perte de biodiversité, coûts économiques, effets sur la santé, conditions de vie et de travail dégradées, infrastructures fragilisées... Nos territoires doivent pouvoir encaisser, c'est la fameuse « résilience ».

3

Pour éviter des dépenses à la société

4

Parce que la nature est à la fois victime de ces chocs, mais aussi une solution !

1.

Que peuvent faire les élus locaux pour faire face au changement climatique ?



Sur les 52 mesures du troisième plan national d'adaptation au changement climatique présenté en mars 2025, **les 14 les plus importantes concernent directement les collectivités !**



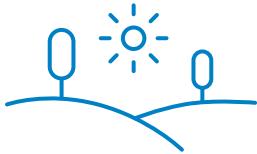
L'une des clés réside dans la mise en œuvre, localement, de **Solutions Fondées sur la Nature**. L'outil ? **Le PLU** qui définit l'occupation des sols de la commune : voirie, zones résidentielles et surtout les espaces verts et terres agricoles !



Les Solutions Fondées sur la Nature sont souvent **efficaces et relativement peu coûteuses** :

- **contre les canicules** : la végétalisation,
- **contre la montée des eaux** : la restauration des écosystèmes côtiers, des zones humides,
- **pour une meilleure gestion de l'eau** : la restauration des zones humides et des cours d'eau,
- éteindre, gérer les éclairages, bref, **rétablir la nuit** permet de préserver la faune nocturne et des économies d'énergies !

2. Les propositions phares de la LPO aux élus locaux pour des territoires résilients



Apporter à chaque habitant une meilleure qualité de vie

En lui permettant de bénéficier d'un espace de nature à moins de 15 minutes à pied de chez lui, et en plantant des arbres et des haies le long des chemins communaux, en s'appuyant sur les parcs et jardins Refuges LPO.



Éteindre l'éclairage de nuit

Pour réduire les dépenses énergétiques et réduire la pollution lumineuse, qui fragilise les espèces sauvages nocturnes.



Développer des programmes d'énergies renouvelables sur les bâtiments de la commune et sur tous les espaces de toitures disponibles, permettant ainsi d'éviter les zones naturelles.



Limiter la consommation en favorisant le stockage de l'eau de pluie via des récupérateurs dans les espaces communaux et chez les habitants et renforcer les milieux aquatiques en créant un réseau de mares.



Protéger haies, arbres et forêts en classant les boisements en Espace Boisé Classé (EBC) dans son PLU, en restaurant les zones humides de la commune (marais, marécages, tourbières, etc.) et en renaturant les bords de cours d'eau, rivières, lacs...

3. Quels outils et aide apporter aux élus locaux sur le sujet



Montrez que les actions fonctionnent, en lui remettant, partageant, le guide de la LPO

Pour la nature au cœur des territoires, des témoignages d'élus qui prouvent que c'est possible ! Partagez-lui les **10 Actions pour un mandat utile à la biodiversité** proposées par la LPO, un bon début !



Les rapports du GIEC sont un peu lointains pour les décideurs locaux. Mais il existe des « GIEC régionaux », **les GREC**, quasiment partout en France, qui fournissent des recommandations aux territoires ! Encouragez votre élu local à les contacter !



Climadiag Communes, portail de Météo France propose une synthèse, par commune, de l'évolution à venir des risques liés au climat. Pour se projeter avec des données fiables !

4.

Quelles actions mener auprès des habitants de votre territoire ?



► ORGANISEZ UN CINÉ-DÉBAT

Appuyez-vous sur notre **fiche pratique** pour l'organiser !

Les « Pépites de la ruralité », de L'AMRF et l'association Conséquences qui montrent en vidéos que les communes rurales et leurs élus innovent, s'adaptent et construisent des solutions concrètes **14 vidéos de 3 minutes à peine, très concrètes, aux 4 coins de France !**



► AGISSEZ DANS VOTRE QUARTIER, VILLE,

VILLAGE AVEC VOS VOISINS

Si des aménagements doivent être réalisés, je participe à la co-construction du projet pour porter les choix les moins nuisibles à la biodiversité : rencontre avec le commissaire enquêteur, présence aux réunions publiques, pour faire valoir mon avis.

Je m'implique ou j'organise un ou des chantiers participatifs de désimperméabilisation, de restauration et de renaturation : avec ma **LPO locale**, ou les **CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) par exemple !



► SUSCITEZ DE NOUVEAUX PROJETS

En proposant des projets de végétalisation si ma commune a un budget participatif, en portant un projet pour limiter la pollution lumineuse dans ma rue, etc...



► ENCOURAGEZ VOTRE COMMUNE À DEVENIR REFUGE LPO

En devenant **Refuge LPO Collectivité**, en créant un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité sur votre territoire, vous offrez à vos concitoyens un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté et valorisé.



► RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE LPO LOCALE POUR ORGANISER OU PARTICIPER !

Car participer, s'informer, rencontrer.... C'est déjà agir !

La LPO la plus proche de chez vous vous attend sur [ce lien](#).

5. Quelles actions mener sur le plan national ?



Les campagnes des partenaires de la LPO sur cette thématique méritent le coup d'œil et le partage, le soutien notamment les fiches de France Nature Environnement : [10 fiches sobriété pour les collectivités](#).



Communiquez : partagez cette fiche action sur vos réseaux sociaux avec le hashtag #LaNatureEnCampagne Partagez les propositions de la LPO sur la page web « [La Nature en Campagne](#) »

ENVIE D'AGIR SUR D'AUTRES THÉMATIQUES CLÉS ?
La LPO vous propose d'autres fiches « action » :

L'AGRICULTURE DURABLE

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MUNICIPALES 2026

NATURE CHERCHE MAIRE



FICHE ACTION CITOYENNE

ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ÉCOCITOYENNETÉ

lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



LES CHIFFRES CLÉS QUI DONNENT ENVIE D'AGIR EN FRANCE



Le phénomène de l'« enfant d'intérieur » : les enfants perdent le contact avec la nature

- Les enfants français passent **10 fois moins de temps** dehors qu'il y a **30 ans**
- **40 %** des enfants de 3 à 10 ans **ne jouent jamais dehors** en semaine



Un repli sur le numérique

1/4 des 3-10 ans, 1/2 des 11-14 ans et 2/3 des 15-17 ans passent plus de **3 heures par jour** devant les écrans



Un faible investissement de l'activité physique

Au sein des 25 pays les plus riches, **la France occupe le 22e rang** en matière d'activité physique des adolescents de 11 à 17 ans



Les quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont particulièrement exposés au manque d'espaces verts

33% des habitants des QPV indiquent un manque d'espaces verts contre 23% pour les habitants des quartiers avoisinants



Et pourtant ? Selon une étude de l'ADEME les jeunes accordent une grande importance aux sujets environnementaux

4 jeunes sur 5 déclarent se sentir directement concernés !

Sources : Rapport HCEA "Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature" (octobre 2024) / Exposé des motifs de la proposition de loi visant à reconnaître l'éducation au-dehors et en contact avec la nature et à réaffirmer la place de la transition écologique à l'école / ADEME "Les jeunes et le dialogue intergénérationnel sur l'environnement" (mai 2023)

POURQUOI SOUTENIR L'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ÉCOCITOYENNETÉ ?

1

Pour être en meilleure santé physique et mentale,

lutter contre le « syndrome de manque de nature » formalisé par Richard Louv, qui pointe les conséquences que pose l'éloignement de la nature : en passant plus de temps en intérieur, loin de la nature, nous nous exposons à de nombreux problèmes physiques et mentaux.

2

Pour que les enfants, tout particulièrement, en bénéficient :

plus les enfants passent de temps à l'extérieur, plus leur activité physique est importante, moins ils sont sédentaires et meilleure est leur condition cardiorespiratoire. Jouer dehors diminue les risques de surpoids et d'obésité chez les enfants. Augmenter le temps d'exposition à la lumière du jour est une mesure préventive simple pour diminuer la prévalence de la myopie.

3

Pour améliorer les pratiques scolaires dans le cadre de l'École du dehors,

les effets du contact avec la nature ont été montrés pour :

- diminuer le stress, améliorer l'attention et l'autodiscipline,
- contribuer au développement de la communication, de la collaboration, de la créativité et de l'esprit critique,
- aider à l'acquisition des savoirs en langues, en sciences et en mathématiques,
- améliorer la gestion du stress et le renforcement de l'estime de soi.

4

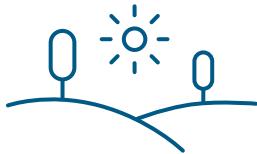
Pour lutter contre l'extinction de l'expérience de nature, notamment en ville :

cette perte réduit les avantages importants que les gens tirent de ces interactions, mais elle peut également diminuer leur soutien aux mesures favorables à la biodiversité !

5

Parce que l'éducation à la nature et à l'écocitoyenneté sont indispensables pour penser et faire accepter les politiques publiques en lien avec la transition écologique

1. Que peuvent faire les élus locaux en faveur de l'éducation à la nature et à l'écocitoyenneté ?



L'éducation est une des compétences principales des communes ! Au travers de la construction, l'entretien et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques, **les choix des élus locaux sont cruciaux**. Mais aussi pour la restauration, les temps périscolaires... Les élus locaux peuvent **ramener de la biodiversité dans les écoles**, ou **emmener les élèves en nature** !



Les élus locaux peuvent également contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable au travers de leur participation aux **Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET)** et via **l'impulsion de plan locaux d'actions éducatives**.



Les élus locaux peuvent **promouvoir l'intérêt général et la cohésion sociale autour des sujets environnementaux** grâce à la mise en place de **structures de participation** tels que les **Conseils municipaux des enfants ou de jeunes, les conseils de quartiers...**

2. Les propositions phares de la LPO aux élus locaux pour l'éducation à la nature



Faire entrer la nature dans les écoles primaires et les lieux d'accueil de la petite enfance

En végétalisant les cours, en permettant à chaque enfant de bénéficier d'une sortie nature chaque année et en consacrant un espace vert de la commune pour l'École du dehors.



Encourager le contact avec la nature

En permettant à chaque habitant de bénéficier d'un espace de nature à moins de 15 minutes à pied de chez lui, en plantant des arbres et des haies le long des chemins communaux et en s'appuyant sur les parcs et jardins Refuges LPO.

3. Quels outils et aide apporter aux élus locaux sur le sujet



Montrez que les actions fonctionnent, en leur remettant, partageant, le guide de la LPO

Pour la nature au cœur des territoires, des témoignages d'élus qui prouvent que c'est possible ! Partagez-leur les **10 Actions pour un mandat utile à la biodiversité** proposées par la LPO, un bon début !



Montrez-leur le Cahier Pratique « Faire entrer la nature à l'école » (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)



Encouragez-les à la création de Refuges LPO dans les établissements scolaires pour créer un coin de nature dans les établissements et amener une pédagogie par la nature auprès des élèves et des équipes pédagogiques.



Mobiliser-les autour de la création d'un terrain d'aventure dans la commune !

Le **terrain d'aventures** est un espace public et pédagogique, dédié au jeu libre des enfants, dehors, gratuit et libre d'accès.

4.

Quelles actions mener auprès des habitants de votre territoire ?



➤ ORGANISEZ UN CINÉ-DÉBAT

Appuyez-vous sur notre [fiche pratique](#) pour l'organiser !

Une idée de film :

- École dans la forêt, une révolution verte ? / [Documentaire](#) / 2022 / Réalisé par Anne-Charlotte Rouxel-Oldrà



➤ VOUS FAITES PARTIE D'UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE) OU EN CONNAISSEZ-UNE ?

Promouvez auprès et pour les écoles de la commune [L'Éphéméride de la biodiversité](#) : outil pédagogique gratuit qui propose une découverte nature chaque semaine pour les cycles 3 et 4 !



➤ AGISSEZ DANS VOTRE QUARTIER, VILLE, VILLAGE AVEC VOS VOISINS

Valoriser/faire connaitre les grands rendez-vous nature tout au long de l'année : souvent gratuits, ces évènements se tiennent toute l'année et partout sur le territoire : la Journée mondiale des zones humides (février), les Nuits de la Chouette (mars), la Fête de la nature (mai), la Fête des mares (juin), les Journées européennes du patrimoine (septembre), les Journées européennes de la migration et le Jour de la nuit (octobre).



➤ ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT AUTOUR DES COMPTAGES NATIONAUX DES OISEAUX DES JARDINS

Chaque année, fin janvier et fin mai, la LPO mobilise les propriétaires de Refuges pour participer aux grands comptages [Oiseaux des Jardins \(ODJ\)](#) avec le [Muséum National d'Histoire Naturelle \(MNHN\)](#). Organisez un café comptage à l'aide de notre [fiche pratique](#).



➤ RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE LPO LOCALE POUR ORGANISER OU PARTICIPER !

Car participer, s'informer, rencontrer.... C'est déjà agir ! La LPO la plus proche de chez vous vous attend sur [ce lien](#).

5. Quelles actions mener sur le plan national ?



Faites connaitre et soutenir la proposition de loi n° 1631

Déposée le mardi 24 juin 2025, initiée par [La Fabrique des communs pédagogiques et le WWF](#), elle vise à reconnaître l'éducation au dehors et en contact avec la nature et à réaffirmer la place de la transition écologique à l'école

Communuez : partagez cette fiche action sur vos réseaux sociaux avec le hashtag **#LaNatureEnCampagne**
Partagez les propositions de la LPO sur la page web [« La Nature en Campagne »](#)



Les travaux d'associations et des partenaires de la LPO sur cette thématique méritent le coup d'œil et le partage :

- Le site internet du collectif Classe-dehors à <https://classe-dehors.org> et notamment [leur club de collectivités](#)

ENVIE D'AGIR SUR D'AUTRES THÉMATIQUES CLÉS ?

La LPO vous propose d'autres fiches « action » :

L'AGRICULTURE DURABLE

FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE